



Emprunt immo : utilisation de l'apport perso

Par **Labarta**, le **25/09/2009** à **12:00**

Bonjour,

lors d' un emprunt dans une banque pour acquisition terrain + construction, avec un apport représentant 40% du projet, est ce que le banquier peut nous obliger à utiliser en 1er lieu la totalité de notre apport et après prendre sur l'emprunt ? N'a t'on pas le droit de garder notre apport pour financer la construction de la maison ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement.